

0230020X
ACADEMIE DE LIMOGES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE BOURDAN
10 PLACE MOLIERE
23000 GUERET
Tel : 0555417000

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 65

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 31/01/2022

Réuni le : 08/02/2022

Sous la présidence de : Olivier Derouin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Remise d'ordre pandémie COVID 19 année 2022 : En cas d'éviction de l'établissement des élèves cas positif, le chef d'établissement propose aux membres du conseil d'administration qu'une remise d'ordre sur le nombre de jours d'absence de l'élève soit appliquée suite à l'isolement de 7 jours non ouvrés imposé par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur présentation d'un justificatif : document officiel attestant de la situation de l'élève du type certificat d'isolement ou certificat médical établi par une autorité compétente ou présentation du résultat positif au test ou tout autre document de même nature.
Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la proposition.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0